

## INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ODDO BHF European Banks

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

**CODE ISIN: Part CR-EUR - FR0010493957 - EUR - Capitalisation**

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Actions internationales

Le Fonds cherche à surperformer l'indice STOXX Europe 600 Banks (Net Return), sur un horizon de placement minimum de 5 ans.

Le Fonds est un fonds de sélection de valeurs, géré de manière active et discrétionnaire et est exposé aux seules valeurs du secteur financier (Banques, Assurance et Services Financiers). La sélection de valeurs est le résultat d'un processus d'investissement qui repose sur une approche fondée à la fois sur l'évolution de la conjoncture à l'échelle nationale et internationale, les enjeux politiques, et la réglementation bancaire et financière (descendante ou « top down ») et d'une approche ascendante ou « bottom up ». Celle-ci repose sur l'analyse (i) des critères liés à la solidité financière de la société (les « fondamentaux »), (ii) de la valorisation des sociétés, (iii) de l'évolution attendue des bénéfices et des dividendes.

Le Fonds sera investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions d'émetteurs financiers de toute taille de capitalisation dont le siège social est situé dans un pays européen membre de l'UE (Union Européenne), en Islande et en Norvège; ces titres seront éligibles au Plan Epargne en Actions.

Les investissements dans des actions d'émetteurs dont le siège social est situé sur le continent européen n'appartenant pas à l'UE ne dépasseront pas 25%. Les valeurs du secteur de l'Assurance et des Services Financiers sont limitées à 15% maximum de l'actif.

Le Fonds pourra intervenir, en exposition ou couverture du portefeuille, sur tout instrument financier à terme simple négocié sur des marchés réglementés français et étrangers (futures ou options sur actions ou indices actions). Le Fonds peut également recourir aux instruments de gré à gré à savoir le change à terme aux fins de couverture du risque de change. Ces instruments seront utilisés dans la limite d'engagement de 100% du portefeuille sans recherche de surexposition.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.  
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.  
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.  
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

#### Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 6 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé dû à sa stratégie d'investissement en actions de toutes tailles y compris petites et moyennes capitalisation émises par des établissements bancaires et compagnies d'assurances des pays de l'UE, à hauteur de 75% minimum de son actif, ce qui confère au Fonds un fort biais sectoriel.

#### Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT) : le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,32 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence STOXX Europe 600 Banks (Net Return), si la performance du Fonds est positive. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %
------------------------------	--

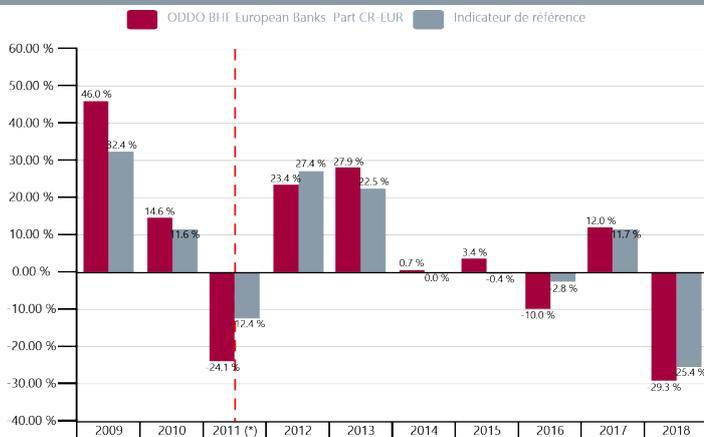
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en juin 2019.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 10/08/2007.  
La devise de référence est EUR.

(\* ) La stratégie d'investissement du Fonds a été modifiée 07/12/2011. Les performances antérieures à cette date ne sont donc pas représentatives de la gestion actuellement mise en oeuvre. Jusqu'au 07/12/2011 l'indicateur de référence était Dow Jones Stoxx 600. Depuis le 07/12/2011, l'indicateur de référence est STOXX Europe 600 Banks (Net Return).

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.  
D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

### Fiscalité :

Le Fonds est éligible aux Plan d'Epargne en Actions et peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/09/2019.